Extrait N° 18 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 16 JUIN 2006

L'an deux mil six, le seize juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 7 juin 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 18 / Lotissement « Les Chocas »
- Classement des parties communes dans le domaine communal

Par délibération en date du 23 décembre 2005, le conseil municipal a autorisé le Maire à lancer la procédure de transfert d'office, dans le domaine public communal des emprises des parties communes du lotissement « Les Chocas » (espaces verts + voie interne).

En exécution de cette délibération, une enquête publique a été prescrite par arrêté n° 150/2006 en date du 19 avril 2006.

L'enquête s'est déroulée du 10 au 31 mai 2006 inclus. Le commissaire enquêteur était Monsieur Joseph Leveneur.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Les conclusions ainsi que le rapport d'enquête ont été déposés en mairie le 06 juin 2006.

Un avis favorable est émis sur le transfert des emprises concernées.

Aucun propriétaire ne s'est opposé au transfert.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le transfert dans le domaine public communal des parties communes du lotissement « Les Chocas ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de transférer, dans le domaine public communal, les parties communes du lotissement « Les Chocas ».

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS